

Image not found or type unknown



Préavis location prorata

Par **Leo. Glt**, le **03/12/2019** à **14:32**

Bonjour,

Dans le cas où l'état des lieux est fait avant la date de préavis prévu, à partir de quel jour le propriétaire est-il tenu de rembourser au prorata ? Le jour du préavis est-il remboursé ou encore à la charge du locataire ?

Merci d'avance